

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 janvier 2025 à 18h00

Au siège de Grand Lac, Communauté d'agglomération
1500 boulevard Lepic 73 100 AIX-LES-BAINS

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant.)

1 AIX-LES-BAINS	T ANCIAUX Christèle	Arrivée après la délibération 1
2 AIX-LES-BAINS	T BERETTI Renaud	
3 AIX-LES-BAINS	T BRAUER Michelle	
4 AIX-LES-BAINS	T CARDE Daniel	
5 AIX-LES-BAINS	T FRUGIER Michel	
6 AIX-LES-BAINS	T GIMENEZ André	
7 AIX-LES-BAINS	T GUIGUE Thibaut	Pouvoir de Alain MOUGNIOTTE
8 AIX-LES-BAINS	T MOIROUD Christophe	
9 AIX-LES-BAINS	T MONTORO-SADOUX Marie-Pierre	Pouvoir de Lucie DAL-PALU Arrivée après la délibération 1
10 AIX-LES-BAINS	T MOREAUX-JOUANNET Isabelle	
11 AIX-LES-BAINS	T PETIT GUILLAUME Sophie	Pouvoir de Karine DUBOUCHET-REVOL Arrivée après la délibération 1
12 AIX-LES-BAINS	T POILLEUX Nicolas	
13 AIX-LES-BAINS	T VAIRYO Nicolas	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
14 BOURDEAU	T DRIVET Jean-Marc	
15 BRISON SAINT INNOCENT	T CROZE Jean-Claude	Pouvoir de Marthe MASSONNAT
16 CHINDRIEUX	T BARBIER Marie-Claire	
17 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T BEAUX-SPEYSER Danièle	
18 DRUMETTAZ-CLARAFOND	T JACQUIER Nicolas	
19 ENTRELACS	T BRAISSAND Jean-François	
20 ENTRELACS	T COCHET Claire	
21 ENTRELACS	T GERBELOT Gaëlle	
22 ENTRELACS	T GUIGUE Jean-Marc	
23 ENTRELACS	T GRANGE Yves	
24 GRESY-SUR-AIX	T POURCHASSE Patrick	
25 GRESY-SUR-AIX	T TROQUIER Chrystel	
26 LA BIOLLE	T NOVELLI Julie	
27 LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T MORIN Bruno	
28 LE BOURGET DU LAC	T LE GUELLEC CARROZ Gwénaëlle	
29 LE BOURGET DU LAC	T MERCAT Nicolas	
30 LE BOURGET DU LAC	T SIMONIAN Edouard	
31 LE MONTCEL	T HUYNH Antoine	Pouvoir de Louis ALLARD
32 MERY	T FONTAINE Nathalie	Arrivée après la délibération 1
33 MOTZ	T CLERC Daniel	Pouvoir de Manuel ARRAGAIN
34 MOUXY	T PERSON Armelle	
35 MOUXY	T BONICI José	
36 ONTEX	T CARRIER Christiane	
37 PUGNY-CHATENOD	S MICHEL Thierry	Arrivée après la délibération 1
38 RUFFIEUX	T ROGNARD Olivier	
39 SAINT PIERRE DE CURTILLE	T DILLENSCHNEIDER Gérard	
40 SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T TOUGNE-PICAZO Brigitte	
41 TRESSERVE	T LOISEAU Jean-Claude	
42 TRESSERVE	T MOULIN Annie	
43 TRESSERVE	T ROUSSEL Christian	
44 TREVIGNIN	T CHAPUIS Nicolas	
45 VIVIERS-DU-LAC	T AGUETTAZ Robert	
46 VIVIERS-DU-LAC	T SCAPOLAN Martine	
47 VOGLANS	T BERNON Martine	
48 VOGLANS	T MERCIER Yves	

23 communes présentes

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	OBISSIER Philippe
GRESY-SUR-AIX	PIGNIER Colette
LE-BOURGET-DU-LAC	RAMEL Sandrine
MERY	ROULET Stéphane

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 14 janvier 2025, transmise dans les conditions prévues par les articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales, à laquelle était joint un dossier de travail comprenant l'ordre du jour, la note de synthèse et 59 projets de délibérations.

La convocation, l'ordre du jour et le dossier de travail ont également été transmis aux conseillers communautaires suppléants et aux conseillers municipaux des communes membres de Grand Lac, conformément à l'article L. 5211-40-2 du code général des collectivités territoriales.

Le quorum est atteint en début de séance : la séance est ouverte avec 43 présents et 5 procurations

Julie NOVELLI est désignée secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.



DÉLIBÉRATION

N° : 46 Année : 2025
Exécutoire le : 05 FEV. 2025
Publiée / Notifiée le : 05 FEV. 2025
Visée le : 04 FEV. 2025

MOBILITE Tarifs de location VéloDéa applicables à compter du 1^{er} mars 2025

Monsieur le Président rappelle que la vélostation VéloDéa a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2020, 315 boulevard Wilson, en face de la gare d'Aix-les-Bains.

VéloDéa propose plusieurs types de locations de vélos, classiques et à assistance électriques (VAE) pour des durées allant de la demi-journée à 1 an.

Le parc de la vélostation se décompose comme suit : 300 VAE (dont les 100 derniers ont été achetés en 2022), 100 vélos classiques, dont 70 adultes et 30 enfants, 2 vélos cargos, 2 remorques enfants, un vélo bus et 5 vélos solidaires.

La vélostation a vu son succès se conforter d'année en année.

La révision des coûts journaliers de l'Agence Ecomobilités votée en Conseil d'administration du 13 décembre 2024, ainsi que la hausse d'activités de la vélostation justifie un ajustement des tarifs « service vélos » avec la réalité de l'activité.

Sur le territoire de Grand lac, il est noté une différenciation bien marquée entre les actes de location courte et longue durée puisque 87 % des actes de location à la journée sont réalisés par des usagers n'habitant pas le territoire, de même que pour les actes de location 5 et 15 jours, dans une proportion de 65%.

En commission mobilités du 05 décembre 2024, 2 scénarii d'augmentation ont été proposés pour les VAE (soit + 20 %, soit + 30 %) et un seul scénario pour les vélos classiques.

Afin de ne pas faire porter cette répercussion tarifaire sur les habitants du territoire, plus enclins à la location longue durée, la commission mobilité a validé la proposition d'une augmentation de + 30 % pour les locations courte durée des VAE (soit 1 jour, 5 jours et 15 jours) et d'une augmentation de + 20 à 30 % pour les vélos classiques de 1 journée à 1 mois.

Les tarifs seront donc les suivants :

VELO ASSISTANCE ELECTRIQUE		
	2024	2025 (scénario 2 : + 30 %)
1 journée	15 €	20 €
5 jours	36 €	52 €
15 jours	52 €	68 €

TARIFS VELOS CLASSIQUES		
	2024	2025
½ journée	5 €	Supprimé
1 journée	6 €	8 €
5 jours	15 €	20 €
15 jours	20 €	26 €
1 mois	27 €	32 €

Il est à noter que, dorénavant, la location à la demi-journée est supprimée.

Cette nouvelle grille tarifaire prendra effet au 01/03/2025 et permettra de dégager un excédent de recettes /prévisionnelles de + 23 500 € HT, alors que l'augmentation des charges d'exploitation de la vélo station est prévue à + 16 883 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE les tarifs de locations de la vélostation Vélodéa,
- AUTORISE Monsieur le président à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 28 janvier 2025

Le Président,
Renaud BERETTI



La secrétaire de séance,
Julie NOVELLI

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Délégués en exercice : 68- Présents : 48- Présents et représentés : 55- Votants : 55- Pour : 55- Contre : 0- Abstentions : 0- Blancs : 0 |
|---|

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Délibération 46 : Tarifs de location VéloDées applicables à compter du 1er mars 2025 -

Date de transmission de l'acte : 04/02/2025

Date de réception de l'accusé de
réception : 04/02/2025

Numéro de l'acte : d5329 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20250128-d5329-DE

Date de décision : 28/01/2025

Acte transmis par : ESTELLE COSTA DE BEAUREGARD ID

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.2. Tarifs des services publics